



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

UEM

Question au Gouvernement n° 2014

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Robert Galley.

M. Robert Galley. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, au cours des derniers jours, la readmission de la lire au sein du système monétaire européen a donné lieu à un véritable marathon: dix-sept heures de marchandage pour fixer la parité à 990 liras pour un mark, alors que le système monétaire va autoriser des fluctuations de 15 % au-dessus ou en dessous de cette valeur. La difficulté de cette négociation laisse augurer de la sévérité des affrontements lorsqu'il s'agira de fixer les parités de manière définitive - et ce sera irréversible - pour la mise en circulation de l'euro.

Monsieur le ministre, nombre de nos entreprises et singulièrement celles qui occupent une importante main-d'œuvre ont très douloureusement souffert en 1993 des dévaluations de la livre et de la lire. Je pense tout particulièrement à l'industrie textile. Les producteurs de fruits du midi, quant à eux, ont vu leurs prix s'effondrer à la suite de la dévaluation de la peseta et, par voie de conséquence, ont perdu des parts de marché. Ce ne sont que deux exemples des méfaits de ces dévaluations dites compétitives.

Il apparaît donc clairement que les rapports de change des monnaies européennes entre elles et de ces monnaies par rapport au dollar sont des données fondamentales pour l'activité économique et l'emploi de demain.

M. Henri de Richemont. Tout a fait !

M. Robert Galley. Les Français le savent et attachent de plus en plus d'importance à cette question. Mais nous mesurons tous, ne serait-ce qu'en observant la situation italienne, combien les évolutions exigent de temps. Alors, à quelques mois de la mise en place de la monnaie unique, les orientations pour l'avenir nous semblent devoir se prendre des maintenant.

Aussi, monsieur le ministre, ma question sera-t-elle double. Par quelle procédure et en fonction de quels critères objectifs autres que les valeurs du marché du moment serez-vous en mesure de fixer la parité du franc par rapport aux autres monnaies européennes ?

Le franc et le mark étant, comme chacun le sait, et pour les raisons que l'on connaît, solidement arrimés, par quelle voie pourrez-vous, en accord avec les autorités allemandes, rectifier de manière appréciable la parité de notre monnaie unique avec le dollar, ce qui va à l'évidence conditionner le développement de nos exportations ? (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Henri de Richemont. Très bonne question !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur Galley, par vos propos, vous avez salué, je crois, le retour de la lire dans le système monétaire européen. (Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.) Nous devons, en effet, nous rejouir que le cercle de la stabilité se soit élargi. Pour la première fois, douze États membres de la Communauté européenne sont dans le système monétaire européen. Et nous avons précisément besoin de cette stabilité pour prévenir les difficultés des entreprises, pour prévenir ces sinistres que nous avons connus au lendemain des dévaluations compétitives, pour prévenir ces situations qui neutralisent l'investissement et altèrent l'emploi.

M. Christian Bataille. Langue de bois, langue de Bercy !

M. le ministre de l'economie et des finances. Pour que nos entreprises retrouvent leur competitivite, il faut que les parites soient fixees sur des bases equitables et durables. C'est ce qui a ete decide dimanche s'agissant de la lire. Une parite d'un franc pour 295 liras a finalement ete retenue et je crois qu'elle est juste. Depuis dix-huit mois, la lire s'est appreciee de pres de 25 %. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Plusieurs deputes du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. C'est vrai !

M. le ministre de l'economie et des finances. Nous renouons ainsi avec une saine concurrence.

Monsieur Galley, vous avez pose deux questions. La premiere concerne la fixation des parites au moment ou entrera en vigueur la monnaie unique au 1er janvier 1999. Cela se fera forcément sur la base des stabilites constatees et sur celle des cours pivots qui auront ete pour l'essentiel consacres par les marches. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Maxime Gremetz. Et voila !

M. le ministre de l'economie et des finances. Quant a la seconde, elle porte sur la relation entre la monnaie europeenne et le dollar. Aujourd'hui, l'urgence pour les entreprises francaises qui exportent c'est de pouvoir libeller leurs ventes dans la meme monnaie que celles qu'elles utilisent pour payer les salaires, les charges sociales, l'ensemble des couts de production. Grace a l'euro, elles pourront enfin le faire ! (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et sur divers bancs du groupe socialiste.)

M. le president. Mes chers collegues, laissez le ministre s'exprimer !

M. le ministre de l'economie et des finances. Voila ce qui doit contribuer a la stabilite, inspirer la confiance, favoriser l'investissement et permettre la creation d'emplois. Il n'est certainement pas question de modifier la parite entre le deutschemark et le franc. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Jean Glavany. Qu'en dites-vous, monsieur Mazeaud ?

M. Pierre Mazeaud. Je me tais. (Sourires.)

M. le president. Je n'osais l'esperer, monsieur Mazeaud. (Sourires.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Robert Galley.

M. Robert Galley. Monsieur le ministre de l'economie et des finances, au cours des derniers jours, la readmission de la lire au sein du systeme monetaire europeen a donne lieu a un veritable marathon: dix-sept heures de marchandage pour fixer la parite a 990 liras pour un mark, alors que le systeme monetaire va autoriser des fluctuations de 15 % au-dessus ou en dessous de cette valeur. La difficulte de cette negociation laisse augurer de la severite des affrontements lorsqu'il s'agira de fixer les parites de maniere definitive - et ce sera irreversible - pour la mise en circulation de l'euro.

Monsieur le ministre, nombre de nos entreprises et singulierement celles qui occupent une importante main-d'oeuvre ont tres douloureusement souffert en 1993 des devaluations de la livre et de la lire. Je pense tout particulierement a l'industrie textile. Les producteurs de fruits du midi, quant a eux, ont vu leurs prix s'effondrer a la suite de la devaluation de la peseta et, par voie de consequence, ont perdu des parts de marche. Ce ne sont que deux exemples des mefaits de ces devaluations dites competitives.

Il apparait donc clairement que les rapports de change des monnaies europeennes entre elles et de ces monnaies par rapport au dollar sont des donnees fondamentales pour l'activite economique et l'emploi de demain.

M. Henri de Richemont. Tout a fait !

M. Robert Galley. Les Francais le savent et attachent de plus en plus d'importance a cette question. Mais nous mesurons tous, ne serait-ce qu'en observant la situation italienne, combien les evolutions exigent de temps. Alors, a quelques mois de la mise en place de la monnaie unique, les orientations pour l'avenir nous semblent devoir se prendre des maintenant.

Aussi, monsieur le ministre, ma question sera-t-elle double. Par quelle procedure et en fonction de quels criteres objectifs autres que les valeurs du marche du moment serez-vous en mesure de fixer la parite du franc par rapport aux autres monnaies europeennes ?

Le franc et le mark etant, comme chacun le sait, et pour les raisons que l'on connait, solidement arrimes, par quelle voie pourrez-vous, en accord avec les autorites allemandes, rectifier de maniere appreciable la parite de

notre monnaie unique avec le dollar, ce qui va à l'évidence conditionner le développement de nos exportations ? (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Henri de Richemont. Très bonne question !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur Galley, par vos propos, vous avez salué, je crois, le retour de la lire dans le système monétaire européen. (Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.) Nous devons, en effet, nous rejouir que le cercle de la stabilité se soit élargi. Pour la première fois, douze États membres de la Communauté européenne sont dans le système monétaire européen. Et nous avons précisément besoin de cette stabilité pour prévenir les difficultés des entreprises, pour prévenir ces sinistres que nous avons connus au lendemain des dévaluations compétitives, pour prévenir ces situations qui neutralisent l'investissement et altèrent l'emploi.

M. Christian Bataille. Langue de bois, langue de Bercy !

M. le ministre de l'économie et des finances. Pour que nos entreprises retrouvent leur compétitivité, il faut que les parités soient fixées sur des bases équitables et durables. C'est ce qui a été décidé dimanche s'agissant de la lire. Une parité d'un franc pour 295 liras a finalement été retenue et je crois qu'elle est juste. Depuis dix-huit mois, la lire s'est appréciée de près de 25 %. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. C'est vrai !

M. le ministre de l'économie et des finances. Nous renouons ainsi avec une saine concurrence.

Monsieur Galley, vous avez posé deux questions. La première concerne la fixation des parités au moment où entrera en vigueur la monnaie unique au 1^{er} janvier 1999. Cela se fera forcément sur la base des stabilités constatées et sur celle des cours pivots qui auront été pour l'essentiel consacrés par les marchés. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Maxime Gremetz. Et voilà !

M. le ministre de l'économie et des finances. Quant à la seconde, elle porte sur la relation entre la monnaie européenne et le dollar. Aujourd'hui, l'urgence pour les entreprises françaises qui exportent c'est de pouvoir libeller leurs ventes dans la même monnaie que celles qu'elles utilisent pour payer les salaires, les charges sociales, l'ensemble des coûts de production. Grâce à l'euro, elles pourront enfin le faire ! (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et sur divers bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Mes chers collègues, laissez le ministre s'exprimer !

M. le ministre de l'économie et des finances. Voilà ce qui doit contribuer à la stabilité, inspirer la confiance, favoriser l'investissement et permettre la création d'emplois. Il n'est certainement pas question de modifier la parité entre le deutschemark et le franc. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Jean Glavany. Qu'en dites-vous, monsieur Mazeaud ?

M. Pierre Mazeaud. Je me tais. (Sourires.)

M. le président. Je n'osais l'espérer, monsieur Mazeaud. (Sourires.)

Données clés

Auteur : [M. Galley Robert](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2014

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1996, page 7628

Réponse publiée le : 28 novembre 1996, page 7628

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 novembre 1996